

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1640

Artikel: La technique au service de l'homme
Autor: Rochat, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les lecteurs pris en otage

**Les diffuseurs «taxent» lourdement les ouvrages importés en Suisse.
Les consommateurs désertent les petites librairies et achètent sur Internet.**

Alphonse Allais voulait ajouter aux droits de l'homme le droit de s'en aller. Beaucoup plus tard, un économiste allemand très brillant et très ironique, Albert Hirschman, fit carrière aux Etats-Unis après avoir fui le nazisme. Il y publia dans les années septante un petit livre un peu oublié, *Exit, Voice and Loyalty*. Il y explique que le consommateur mécontent commence à donner de la voix (*voice*), mais qu'il se sent tenu par sa fidélité (*loyalty*) vis-à-vis de son fournisseur. Lorsqu'il n'en peut plus et si sa parole n'a pas été écoutée, il s'en va sur la pointe des pieds, généralement sans rien dire (*exit*) et il change de magasin.

C'est sans doute ce qui va se passer pour les acheteurs de livres en Suisse romande. À ceci près que la phase revendicative

risque d'être inexistante. On le sait, en Suisse romande, le prix du livre est 25 à 40% plus cher qu'en France. Or, 80% des livres vendus proviennent de notre grand voisin. Cette différence de prix n'est pas liée au niveau des coûts et des salaires pratiqués dans notre pays, mais à la marge, baptisée «tabelle» prélevée par les diffuseurs, autrement dit les grossistes. En France, il n'existe pas de grossistes et les éditeurs diffusent eux-mêmes leur production. En Belgique, les livres français sont environ 10% plus chers qu'en France. Or, les livres ne paient pas de droits de douane et la TVA en Suisse est de 2,4%, soit nettement moins qu'en France où elle est de 5,5%. L'argument de la Suisse qui paie davantage, car hors de l'Union Européenne, ne tient donc pas pour ce secteur.

Les diffuseurs justifient leur marge par leurs stocks et leur disponibilité. Un client qui commande un ouvrage français dans une librairie suisse le reçoit certes dans un délai très bref, mais il supporterait sans doute quelques jours d'attente supplémentaires, si l'ouvrage lui était facturé 30% moins cher. Et si la concurrence entre la FNAC et Payot n'a en rien bénéficié au consommateur, les petites librairies se retrouvent vite étranglées dès que les deux géants dépassent les rabais usuels et que les meilleures ventes sont disponibles en grandes surfaces à prix réduits. D'ailleurs trente-cinq d'entre elles ont fermé leurs portes en Suisse romande depuis 2001. Le prix unique est-il la solution ? Certains considèrent qu'il figera les prix trop élevés d'aujourd'hui.

Que fait le consommateur ? Il s'en va et achète ses livres en

France via Internet. Les prix sont français et les frais d'expédition comportent généralement un forfait d'un peu moins de dix francs par commande et parfois, mais pas toujours, un coût de trois à quatre francs par article. Sans parler de la TVA dont il faut généralement s'acquitter au guichet de la poste. Mais le gain par rapport à une acquisition dans une librairie suisse reste considérable, pour peu que la commande porte sur un nombre assez élevé d'ouvrages. Devant leur écran, les consommateurs quittent discrètement les librairies suisses comme l'avait prévu Hirschman et ils appliquent les droits de l'homme vus par Alphonse Allais. jg

Les informations sur le livre en suisse sont tirées de la revue *CultureEnjeu*, n° 5.
www.enjeupublic.org

Courrier

La technique au service de l'homme

**Les remarques d'un lecteur au sujet de l'article
La quête désespérée de la croissance paru dans DP n°1638.**

Après hésitation, je vous envoie ces quelques remarques pour souligner ici et approuver le texte de l'article. Il est évidemment facile de réclamer de l'argent de l'Etat pour soutenir l'économie ou favoriser la «croissance» et en même temps exiger des restrictions dans ses tâches sociales; celles qu'il doit assumer par suite de l'égoïsme de la droite. Concernant la réunion à Zurich d'Avenir Suisse, dont vous parlez, et l'intervention de Ulrich Kohli, il ne faut pas juger paradoxale la faible croissance de la Suisse par rapport à l'Europe en un siècle, comparée au fait que ce pays est passé durant ce

laps de temps de pays pauvre à l'un des plus riches. Ce raisonnement oublie qu'au milieu du XX^e siècle, tous les pays d'Europe étaient totalement détruits et ruinés, à part la Suisse, et que depuis lors leur rattrapage a été gigantesque grâce à la reconstruction et à l'organisation économique et politique que nous savons, à laquelle nous devrions participer un peu, bientôt, si tout va bien.

Les progrès techniques des derniers vingt ou trente ans ont bouleversé les modes de production. Ils ont aussi transformé les modes de vie dans des directions qui ne sont pas toujours favorables. Ils exigent aujourd'hui

une organisation de la vie dans les Etats évolués qui soit différente de celle d'il y a cinquante ans, ce que la Suisse doit voir maintenant. Je suis un vieil ignare en matière de «science économique», mais j'ai eu l'occasion de suivre pas à pas professionnellement les développements de la technique. Elle doit être mise au service d'un bien-être raisonné des sociétés humaines. Ce devrait être le premier principe, le dogme fondamental de l'action des politiques.

Par moments, il me semble que vous l'avez compris.

Daniel Rochat, Prilly